

Programme Communal de Développement Rural ESNEUX

Commission Locale de Développement Rural

Compte-rendu de la réunion du jeudi 20 juin 2013

Présents :

Madame L. IKER, Présidente

Madame S. BEAUFAYS, Agent de développement (GREOA)

Madame K.BURGEON, Secrétaire de la CLDR

Messieurs P. DETROZ, P. GEORIS, Ph LAMALLE, M. WOILLARD, J. MULLENDERS,
P. LIGOT, B. DUPRET, R. MONAMI, D. DEFECHEREUX, P. VISSE.

Excusés:

Madame HUBIN ;

Messieurs A. FROMENT, Ph. HAMOIR, B. PIRON, S. DEMOULIN, Ph. AERTS.

1. Approbation du PV de la réunion du 25 mars 2013

Le procès-verbal est approuvé sans aucune remarque.

2. Etat d'avancement de la fiche 1.1 « Fontin »

La Présidente explique aux membres de la CLDR les raisons qui ont poussé le Collège à ne pas présenter le cahier des charges de Fontin au Conseil communal. Des raisons budgétaires justifient un changement d'orientation. Un changement qui répondrait aux besoins de la population et aux enjeux économiques.

Suite à une réunion au Cabinet du Ministre, les raisons budgétaires peuvent être un argument valable pour expliquer la décision de l'arrêt du projet de Fontin.

La fiche 1.1 Fontin, ne sera pas retirée du PCDR, elle sera mise en suspens. Un communiqué sur le changement des priorités du PCDR sera fait aux habitants de Fontin.

La Présidente propose à la CLDR de marquer son accord de principe sur le changement de priorité de la fiche 1.1 « Fontin », pour la fiche 1.2 « Centre d'Esneux ». Malgré les inquiétudes exprimées par certains par rapport au temps restant pour présenter un projet à la Région wallonne, à l'unanimité, la CLDR approuve.

3. Etat d'avancement de la fiche 1.2 « Esneux»

Le groupe de travail est très actif et avance dans le même sens. Une présentation du projet sera présentée à la CLDR lors d'une prochaine réunion.

Ce projet pourra être scindé en plusieurs phases.

Le taux de subventionnement a été modulé en fonction du montant global de l'assiette de la subvention éligible et affectée au Développement Rural.

Type de projet/ montant de l'assiette de subvention	Première tranche <u>jusque</u> 500.000 euros	Deuxième tranche <u>au-dessus</u> de 500.000 euros
<i>Aménagement d'espaces publics</i>	60%	50%
<i>Autres projets</i>	80%	50%

Le PCDR ne prendra pas en charge les travaux d'aménagements et de création de routes et de parkings, divers subsides devront être sollicités, un partenariat public et privé sera nécessaire.

Un membre manifeste son désir d'ouvrir les groupes de travail aux non-membres. Le débat est ouvert. Un agenda sera tenu à la commune par Mme Burgeon.

4. Etat d'avancement de la fiche 1.4 « Brunsode»

Le groupe de travail a réalisé un périmètre précis du projet pour le parc Brunsode. Il demande de s'associer avec le groupe de travail de la fiche 2.4 du PCDR. « Tilff – Revalorisation commerciale et fonctionnelle du centre de Tilff. »

Celui-ci est inexistant, un appel sera lancé afin de le constituer.

Un membre intervient et rappelle qu'il est impossible d'agrandir le périmètre d'aménagement à cause du projet du Pont de Tilff, il faudra absolument phaser le projet.

Une réunion sera organisée avec Monsieur Olivier Vanstipelen, agent du département de la ruralité et des cours d'eau de la direction des espaces verts afin de faire une mise au point et obtenir éventuellement un projet d'aménagement du Domaine de Brunsode.

Un membre suggère de communiquer le Plan communal d'aménagement au Groupe de Travail. La Présidente explique que l'idée est de déplacer le camping près du terrain de football pour que le camping redevienne un véritable lieu de vacances et non un endroit de résidence permanente, toute l'année. Ceci devrait être réalisé au 31/10/2013.

5. Etat d'avancement de la fiche 1.6 « Bois des Chevreuils»

Une visite sur le terrain avec Mr Brixhe, Mme Laurent, Mr Mullenders et le GREOA sera organisée afin de lister les travaux à effectuer en cohérence avec la fiche.

Il est important de ne pas s'écarter de la philosophie du projet repris au PCDR. La note d'intention sera rédigée afin de présenter le dossier à la Région wallonne.

6. Divers

Démission de Messieurs Heller, Carlier et Aterianus. Pour information, Madame Rahier quittera ses fonctions au 1^{er} juillet 2013. L'administration régionale a décidé de répartir les dossiers à charge dans des services existants. Notre commune sera suivie par le service extérieur de Malmédy.

Suite à la nouvelle convention liant la Commune et le GREOA pour l'accompagnement du PCDR, S. Beaufays demande à recevoir les PV des Groupes de Travail en cours et informe que le GREOA peut à présent apporter une aide plus soutenue à ceux-ci en fonction des demandes qui lui seront faites.

La séance est levée à 22h